



PROCOLE SANITAIRE POUR LA FORMATION

↳ **Objectif** : Ce protocole précise les mesures de prévention des risques de contamination au Covid-19 hors situation épidémique. Il est valable jusqu'à nouvel ordre.

Ces règles s'appliquent aux formations organisées dans différents locaux mis à disposition pour Campus Adom.

1. Existence et application du protocole sanitaire défini par le gestionnaire des locaux mis à disposition

Campus Adom s'assure que le gestionnaire des locaux dispose :

- de locaux permettant la mise en œuvre de toutes les dispositions ci-dessous,
- d'un protocole sanitaire adapté (c'est-à-dire reprenant à minima les dispositions ci-dessous)

Toutes les personnes présentes (principalement le formateur/la formatrice Campus Adom, ainsi que les stagiaires salariés) respectent le protocole sanitaire défini par le gestionnaire des locaux mis à disposition.

Les dispositions ci-dessous s'appliquent si elles ne sont pas déjà incluses dans le protocole sanitaire défini par le gestionnaire des locaux mis à disposition.

2. Disposition et organisation de la salle :

Le port de masque est obligatoire en cas de symptômes ou de test positif à la covid 19 durant toute la durée de la formation (et sera changé toutes les 4h)

La salle de formation est aérée avant l'arrivée des stagiaires et régulièrement pendant la journée.

Les portes pouvant l'être (selon le bruit, le passage, etc.) sont maintenues **en position ouverte durant la durée de la formation**, pour éviter les points de contact et permettre un renouvellement de l'air.

Les tables seront préparées par le formateur/la formatrice :

Disposer sur chaque table après une hygiène des mains au savon et à l'eau :

- Les supports de formation
- Une petite bouteille d'eau afin de limiter les contacts

Les sanitaires sont équipés de **papier à usage unique pour le séchage** des mains ainsi que de savon.

Un affichage sur le lavage des mains sera mis en place. Il servira de support au formateur pour rappeler les gestes barrières.



3. Accueil des stagiaires

A l'entrée de la salle de formation, sera mise à disposition de la lotion ou du gel hydro-alcoolique ainsi qu'un affichage sur l'hygiène des mains.

Le stagiaire devra **se désinfecter les mains au gel ou à la lotion hydro-alcoolique avant de rentrer dans la salle** de formation.

4. Déroulement de la formation

Une feuille d'émergence sera mise à disposition sur une table à l'entrée de la salle de formation. Chacun devra venir en formation avec son propre matériel (stylo et de quoi prendre des notes).

Les mesures barrières et les règles du port de masque en cas symptômes ou de test positif à la covid 19 seront rappelés en début de séance.

Le formateur pourra demander à une personne de quitter la salle de formation si cette dernière refuse, malgré plusieurs relances, de respecter les gestes barrières.

Réaliser une **hygiène des mains avant et après tout exercice pratique** et durant la journée en cas de nécessité.

5. Déroulement des pauses et des repas

Le déroulement des pauses et des repas se fait dans le respect du protocole sanitaire défini par le gestionnaire des locaux mis à disposition.

6. Fin de la formation

Les tables et les chaises seront disposées comme préconisé par le gestionnaire des locaux mis à disposition.